

Jekel, Heide

Von:heide.jekel@bmukn.bund.de

À : « Andreas Solleder »

Mercredi 6 août à 16h22

Cher Monsieur Solleder,

Je vous remercie pour votre réponse, que je comprends tout à fait.

Dans de tels cas, il est difficile d'exercer une influence transfrontalière au niveau politique. L'inverse serait également vrai.

Il s'agit d'une décharge située sur le territoire français. Les décisions sont prises par les autorités françaises. Il existe des possibilités procédurales pour faire valoir les préoccupations d'autres États, ce que le Bade-Wurtemberg a fait très clairement. La manière dont ces préoccupations seront traitées relève de la responsabilité de la France.

Cordialement,

Au nom de

Heide Jekel

Traduit avec DeepL.com (version gratuite)